

CHAPITRE XVIII

RENAN ET « PORT-ROYAL »

Jean DEPRUN

Rappelons d'abord un fait : sur le groupe port-royaliste comme sur l'ouvrage de Sainte-Beuve, le jugement du jeune Renan fut plus que sévère. Deux pages du Cahier de Jeunesse intitulé *Nephtali* (« Ma lutte ») ont, sous la plume du clerc fraîchement émancipé, la valeur d'un soupir guerrier. Le Port-Royal historique, « repaire de rebelles, de fakirs, de sombres et moroses rigoristes, de savants sans zèle de la science (oui, oui), de froids écrivains », n'est, certes, pas ménagé ; mais le fouet du nouveau prophète s'abat avec une égale force sur l'auteur de l'*Histoire de Port-Royal* : Sainte-Beuve, amalgamé pour la circonstance à Jules Janin et à Garnier, n'est qu'une « tête creuse » et un « homme à bluettes ». Avec ou sans italique, Port-Royal « donne la nausée ». Comme de juste, le psaume de bataille s'achève en vœu : « Je ferai un ouvrage sur Port-Royal et je renverserai cette idole »¹. Engagement téméraire, que d'autres tiendront pour lui avec des fortunes diverses². Laissons couler maintenant le fleuve du temps. Quatorze ans après l'achèvement du Cahier *Nephtali* (7 mars 1846), Renan est devenu l'ami personnel de Sainte-Beuve³ et consacre à la deuxième édition de *Port-Royal*, dans

¹ *Cahiers de Jeunesse, Quatrième Cahier (Nephtali)*, 151 ; *Œuvres complètes*, éd. Paichari, t. VII, p. 192-193. « Ma lutte » francise la traduction latine donnée par Renan, *Souvenirs d'Enfance et de Jeunesse, Le Séminaire de Saint-Sulpice*, IV, éd. citée, t. II, p. 871, n. 1 : *Lucta mea*.

² Voir notamment Abbé Fuzet, *Les Jansénistes du XVII^e siècle. Leur histoire et leur dernier historien, M. Sainte-Beuve*, Paris, 1876 et BREMOND (Henri), *Histoire littéraire du sentiment religieux en France*, t. IV : *L'Ecole de Port-Royal*, Paris, 1923.

³ Voir sur leurs relations Victor GIRAUD, *La Vie secrète de Sainte-Beuve*, Paris, 1935, Appendice II.

le *Journal des Débats* des 28 et 30 août 1860, deux articles enthousiastes, qu'un troisième suivra, dans les mêmes colonnes, le 15 novembre 1867, saluant la seconde réédition de l'ouvrage. *Port-Royal* est « un livre admirable, vrai chef-d'œuvre de critique et d'art »⁴. De « tête creuse », son auteur est promu « habile historien », doué d'une « haute philosophie »⁵ : le *Port-Royal* (avec italique) obtient sa revanche, et plus que sa revanche. Même sort advient au Port-Royal (sans italique) : cette école « a vu se déployer des caractères dont la trempe n'a pas été surpassée »⁶. Le renversement du *contre* au *pour* n'est pas niable.

D'où vient ce renversement ? Comment le plomb vil s'est-il changé en or pur ? Renan aurait-il raturé *Nephtali* ? A cette question, qu'il s'est gardé de formuler en clair, Renan répond quand il écrit (article du 28 août 1860) : « Dans la bataille de la vie, la lutte vaut mieux que le prix de la lutte »⁷. Sans prendre à son compte leur théologie, Renan loue chez les augustinien français la « forte tension de la volonté »⁸ : autant dire qu'il honore en eux (anticipons sur la langue de Barrès) des professeurs d'énergie et se conduit en amateur d'âmes⁹. Cette énergie n'est pas pure volonté de puissance : c'est une énergie de sacrifice, mise au service de la vérité¹⁰. « Les doctrines sont peu de choses, comparées aux sentiments et à l'héroïsme qu'elles ont su inspirer »¹¹. A la suite de Sainte-Beuve, son recenseur magnifie un port-royalisme formel, opposable, au besoin, à son contenu primitif : « Qui admire et aime maintenant ces grands hommes d'un autre âge ? Nous autres, qu'ils eussent sûrement traités de libertins »¹². Forme et contenu une fois distingués, les anathèmes de *Nephtali* restent, pour l'essentiel, valables : ils sont seulement rééquilibrés.

⁴ 15 novembre 1867 ; repris dans *Nouvelles études d'histoire religieuses, Œuvres complètes*, t. VII, p. 1017.

⁵ 28 août 1860, éd. citée, t. VII, p. 997.

⁶ *Ibid.* Renan écrira plus tard (15 novembre 1867) : « Port-Royal fut un essai pour faire de la France une nation instruite, honnête, ayant souci du vrai, plus amoureuse d'être que de paraître, comme sont l'Allemagne et la Hollande » ; éd. citée, t. VII, p. 1018.

⁷ Ed. citée, t. VII, p. 996.

⁸ Ed. citée, t. VII, p. 1003.

⁹ « Les résultats sont peu de chose, et l'arène du combat peut sembler étroite ; mais les âmes sont grandes » (28 août 1860 ; éd. citée, t. VII, p. 997).

¹⁰ « Port-Royal s'élève au milieu du XVII^e siècle comme une colonne triomphale, comme un temple en l'honneur de la force virile et de l'universel sacrifice à la vérité » (28 août 1860 ; éd. citée, t. VII, p. 1003).

¹¹ 28 août 1860 ; éd. citée, t. VII, p. 996-997.

¹² 15 novembre 1867 ; éd. citée, t. VII, p. 1020.

« Nous autres » : nul doute que Sainte-Beuve ne soit compris dans ce « nous ». Une question, pourtant, se pose : y a-t-il, métaphysiquement parlant, accord total entre le recenseur et l'auteur ? Sont-ils au même degré « port-royalistes du dehors » ? Renan lui-même se charge de dissiper le doute. Certes, Sainte-Beuve « assiste à l'origine des opinions humaines, (...) les adopte pour une part, puis les dénonce par où elles sont fragiles et seront ruinées ». Jusque-là, c'est sa méthode même que Renan décrit, reconnaît et salue. A l'égard des « opinions » chrétiennes, cet engagement dégagé se distingue-t-il du sien ? Renan tient pourtant à marquer ses distances :

Je suis quelquefois surpris que, parvenu à ces assises premières de la conscience, [M. Sainte-Beuve] n'ait pas plus constamment vu combien le fond de l'homme touche de près à Dieu, et combien il est impossible qu'une série de destinées finies et sans portée supérieure suffise pour expliquer l'existence des choses et surtout de l'humanité¹³.

« Le fond de l'homme touche de près à Dieu... » – A quel Dieu ? put se demander Sainte-Beuve. Le Dieu de Renan est multiforme¹⁴. Au Dieu intérieur, « catégorie de l'idéal » ? Au Dieu extérieur, Père céleste ? Au *nisus*, élan profond de l'univers ? Optons, s'il faut opter, pour le *nisus*. Dans ses articles des 2 et 29 juin 1862, écrits en pleine tourmente anti-renanienne, Sainte-Beuve prend la défense de son ami, mais le taquine – dans son intérêt, peut-être – sur son « déisme latent »¹⁵. Lui-même n'honore plus, à cette date, aucun dieu, pas même le Dieu intime. « Le mot d'*Idéal*, écrira-t-il à une Lausannoise, est un manteau flottant, qui couvre bien des choses et dont les plis cachent bien des creux »¹⁶. Creux de la théologie libérale ? creux de la philosophie renanienne ? Les uns et les autres, peut-être. Le dialogue des deux critiques préfigure, *mutatis mutandis*, celui de Bremond et de Valéry : « Entente cordialissime, certes ! mais à cela près, nous sommes séparés par des océans »¹⁷. Sondons, s'il se peut, l'océan – ou le « peu profond ruisseau » – qui sépare Renan de Sainte-Beuve. Les derniers mots de *Port-Royal* sont, comme on sait, « illusion infinie »¹⁸. Publiée en 1867, la conclusion nihiliste qui s'achève ainsi datait, en

¹³ 28 août 1860 ; éd. citée, t. VII, p. 997-998.

¹⁴ Sur le Dieu de Renan et ses faces multiples, voir J. POMMIER, *La Religion de Renan*, Paris, 1925, p. 15-22.

¹⁵ *Nouveaux Lundis*, t. II, p. 405-406.

¹⁶ A Mme L. Beck-Bernard, 18 mars 1869 ; *Correspondance générale*, éd. Bonnerot, t. XVIII, p. 428. Protestante libérale, Mme Beck-Bernard espérait rallier Sainte-Beuve à ses idées.

¹⁷ Henri BREMOND, *Racine et Valéry*, Paris, 1930, p. 237.

¹⁸ *Port-Royal*, Pléiade, t. III, p. 675. Reproduit par Renan dans son article du 15 novembre 1867, éd. citée, t. VII, p. 1023.

fait, d'août 1857 et Renan en avait reçu communication¹⁹. Or celui-ci devait publier, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 janvier 1860, une étude sur *La Métaphysique et son avenir*. Sa conclusion, qui est une prière, sonne comme une réponse à celle de *Port-Royal* :

O Père céleste, j'ignore ce que tu nous réserves. Cette foi, que tu ne nous permets pas d'effacer de nos cœurs, est-elle une consolation, que tu as ménagée pour nous rendre supportable notre destinée fragile ? Est-ce là une bienfaisante illusion que ta pitié a savamment combinée, ou bien un instinct profond, une révélation qui suffit à ceux qui en sont dignes ? Est-ce le désespoir qui a raison, et la vérité serait-elle triste ? Tu n'as pas voulu que ces doutes reçussent une claire réponse, afin que la foi au bien ne restât pas sans mérite, et que la vertu ne fût pas un calcul. (...) Sois béni pour ton mystère, béni pour t'être caché, béni pour avoir réservé la pleine liberté de nos cœurs !²⁰

Sainte-Beuve n'ignora pas cette prière. Goûta-t-il le pascalisme imprévu de cette référence au Dieu caché ? Rien n'est moins sûr. Visiblement cette « invocation » le gêne. Faut-il n'y voir qu'un « langage poétique et métaphorique »²¹ ? L'Oncle Beuve n'ose aller jusque-là et morigène doucement son cadet. Doucement, car l'oraison ambiguë qu'on vient ici de transcrire n'est pas, après tout, sans valeur tactique. M. Renan a prié, il prie, « que veut-on de plus ? »²². « On » – l'Eglise – n'a qu'à bien se tenir. Heureuse faute, qui permet un tel mouvement tournant ! Reste que cette faute du cadet n'engage en rien l'aîné. « Illusion infinie », « instinct profond » sont deux « mots de la fin » mal compatibles. Sainte-Beuve jugea peut-être que l'instinct profond n'était qu'une illusion s'ignorant elle-même et nous savons quel fut son dernier mot sur l'idéal, avec ou sans majuscule. Oui, vraiment, l'entente cordialissime fut elle-même entre Renan et Sainte-Beuve un voile ou un brouillard, cachant mal le contraste du Breton et du « demi-gaulois »²³.

Des certitudes et des probabilités, passons maintenant aux rêves²⁴. Détecteur et admirateur d'un port-royalisme formel, Renan en a-t-il

¹⁹ D'après Charly GUYOT, « Sainte-Beuve et le protestantisme suisse-français », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1954, n° 4, p. 496, n. 1, communication en fut faite à Renan, Taine, Rémusat et Hachette en février 1860. Edmond Schérer en eut également connaissance et la reproduisit, sans doute avec l'accord de Renan, dans ses *Études critiques sur la littérature contemporaine*, t. I, Paris, 1863.

²⁰ Ed. citée, t. I, p. 714. (Textes comparables dans les *Dialogues philosophiques*, I ; éd. citée, t. I, p. 572 et 579). Si Renan répond ici à la Conclusion de *Port-Royal*, il faut en déduire que Sainte-Beuve la lui communiqua dès 1859.

²¹ *Nouveaux Lundis*, t. II, p. 405.

²² *Nouveaux Lundis*, t. II, p. 405.

²³ *Ibid.*, t. II, p. 403 : « Je ne suis encore qu'un demi-gaulois ».

²⁴ On aura reconnu les titres de ses trois *Dialogues philosophiques*.

fait son modèle intérieur ? S'est-il construit un sur-moi port-royaliste ou, si l'on préfère, un idéal port-royaliste du moi ? Le lecteur nous pardonnera d'employer de tels termes, et le lecteur freudien de les tenir pour équivalents ou synonymes. En clair : la conduite de Renan se régla-t-elle, en une ou plusieurs circonstances, sur les valeurs de ce port-royalisme abstrait : respect prioritaire du vrai, résistance aux pouvoirs et peut-on en induire un acte d'identification interne aux héros et aux héroïnes de *Port-Royal* ? En deux occasions au moins, inégalement notoires, il semble bien que ce sur-moi port-royaliste soit entré en action.

La première, bien connue, fut « l'Affaire du Collège de France ». Renan l'a relatée et chacun peut en consulter les pièces²⁵. Elu, puis nommé « professeur de langues hébraïque, chaldaïque et syriaque », la tradition voulait qu'il consacrat sa leçon inaugurale à l'étude d'un thème général : la « Part des peuples sémitiques dans l'histoire de la civilisation »²⁶ répondait sans conteste à cette double exigence de spécialité et de généralité. Sachant que deux catégories d'auditeurs épieraient ses moindres propos, les uns pour y repérer des blasphèmes, d'autres pour y déceler quelque signe de ralliement à l'Empire, Renan pouvait enfreindre la tradition « généraliste » et se cantonner dans l'examen d'un point de philologie bien anodin. Il refusa cette dérobade : « Si l'usage du discours n'eût pas été établi, je ne l'eusse pas inventé. Mais, cet usage existant, y manquer, c'était reculer devant une menace, c'était donner raison à ceux qui soutenaient que je n'oserais pas avouer mes principes »²⁷. Renan fait face, traite son sujet en y incluant la naissance du christianisme, prononce la phrase – théologiquement irréprochable – sur l'« homme incomparable »²⁸, est ovationné et hué, puis suspendu de ses fonctions. L'épreuve, dans les deux sens du mot, se poursuit : en juin 1864, un poste à la Bibliothèque impériale est offert à Renan ; s'il l'accepte, il renonce à sa chaire. Une fois de plus, le purisme de la conscience l'emporte : Renan refuse l'échange (oserons-nous dire : le troc ?) et oppose très

²⁵ Voir « La Chaire d'Hébreu au Collège de France » et « Destitution d'un professeur au Collège de France », dans *Questions contemporaines*, éd. citée, t. I, p. 143-160.

²⁶ Leçon reproduite dans *Mélanges d'Histoire et de Voyages*, éd. citée, t. II, p. 317-335.

²⁷ « La Chaire d'Hébreu au Collège de France » ; éd. citée, t. I, p. 156.

²⁸ Ed. citée, t. I, p. 129. D'après l'orthodoxie, Jésus est à la fois parfaitement Dieu et parfaitement homme. Voir les textes cités par Renan t. II, p. 160.

bibliquement au ministre le *Pecunia tua tecum sit* de saint Pierre²⁹. A deux reprises, Renan fit donc preuve, durant ces années de lutte, de « tension de volonté » et sacrifia ses intérêts de carrière à son souci prioritaire du vrai.

Nouvelle marque de port-royalisme intérieur (si l'on accepte de nous suivre dans le rêve et l'indécidable) quatorze ans plus tard, lors de l'élection sénatoriale partielle des Bouches-du-Rhône. L'helléniste Dominique Rebitté³⁰, ancien professeur au Collège de Besançon, auteur d'un livre sur Guillaume Budé et vieil ami de Renan, lui écrivit de Marseille le 20 décembre 1878, pour l'inviter à poser sa candidature. Républicain et anticlérical, il jugeait que cette candidature (imaginons ici l'accent de Tartarin et de Marius) « serait un coup de massue charmant asséné très à propos sur la tête des jésuites »³¹. C'était s'y prendre bien tard, le scrutin définitif devant avoir lieu le 5 janvier suivant. Renan, ami du prince Napoléon et, comme Sainte-Beuve, bonapartiste de gauche au temps de l'Empire, ne se cachait pas d'être un républicain du lendemain. Il accepta donc de se présenter, mais précisa : « La république est venue, sans que j'aie contribué à la fonder : je mettrai donc à son service la même loyauté que j'aurais mise au service de la monarchie constitutionnelle »³². Déception bien compréhensible du fougueux Rebitté. Cédant à une inspiration naturelle, mais fâcheuse, il forgea en toute hâte un faux. *Le Petit Marseillais* publia dans son numéro des 26-27 décembre une lettre signée Renan, mais due à la plume inventive de son cornac. On y lisait notamment :

En attaquant la superstition, afin d'en dégager la religion, en luttant avec persévérance pour l'affranchissement de l'esprit humain, ma pensée a toujours été que je travaillais, autant que je le pouvais, à l'établissement de la République³³.

²⁹ *Actes des Apôtres*, 8, 20 (Pierre à Simon le magicien). Le texte intégral du verset est : *Pecunia tua tecum sit in perditionem : quoniam donum Dei existimasti pecunia possideri*. Trad. Maredsous : « Maudit soit ton argent et toi-même aussi, si tu crois pouvoir acheter à prix d'argent le don de Dieu ! »

³⁰ C'est bien ainsi que Renan orthographe le nom de son ami dans sa lettre à Cornélie Renan, Marseille, 30 octobre 1860 ; *Lettres de famille*, éd. citée, t. IX, p. 1405. (Au t. X, le nom devient : D. Rebitté.)

³¹ A Renan, Marseille, 20 décembre 1878 ; cité, d'après le dossier Renan conservé au Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale, N.A.F. 11494, par Keith O. GORE, « Renan et la politique. Une candidature avortée au Sénat », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1960, n° 1, p. 56.

³² A D. Rebitté (*sic*), Paris, 21 décembre 1878 ; *Correspondance*, éd. citée, t. X, p. 776.

³³ Cité par Keith GORE, art. cité, p. 57.

Faux républicain, aussi peu recommandable que devait l'être, plus tard, le faux patriotique du lieutenant-colonel Henry... Tout fier de cet exploit à rebours, Rebitté aggrava son cas en écrivant à Renan : « Vous y reconnaîtrez votre farine, quoique j'aie pris la liberté de pâtisser le gâteau (...) Vous excuserez l'audace en faveur de l'intention »³⁴. L'ennemi des jésuites pratiquait, au besoin, la « direction d'intention » dénoncée jadis par Pascal. Espérait-il que Renan authentifierait cette lettre apocryphe ? C'était bien mal le connaître. Refusant de jouer, si l'on ose dire, les mitrons, il désavoua la lettre et son démenti, adressé le 30 décembre 1878 aux directeurs du *Temps* et des *Débats*³⁵, sonna le glas de sa candidature. Eut-il conscience, en sacrifiant ainsi l'espoir d'une « grandeur d'établissement », d'agir en port-royaliste du dehors ? Lui-même n'eût pas craint de dire : « C'est là le secret de Dieu. » Nous ne tenterons pas de percer ce secret.

³⁴ Cité par Keith GORE, *ibid.*, p. 56.

³⁵ On y lit notamment : « [La lettre] commençant par ces mots : “ En attaquant la superstition, etc. ” n'a pas été écrite par moi. Elle renferme l'expression de sentiments qui, pour la plupart, sont bien les miens, mais avec des nuances dont je ne peux accepter les responsabilités. » *Correspondance*, 30 décembre 1878 ; éd. citée, t. X, p. 789-790. Démenti mesuré, d'autant plus cinglant pour le faussaire.